

du drapeau. Permettez-moi d'exprimer d'abord toute mon appréciation personnelle pour la façon dont le comité du drapeau s'est acquitté de ses fonctions. Je ne parle pas seulement des représentants de notre propre parti qui y ont siégé; d'après les conversations que j'ai eues avec divers membres du comité, je suis convaincu qu'on a fait un travail consciencieux en vue de choisir un drapeau de compromis qui puisse satisfaire tous les Canadiens. Le comité n'a réussi que partiellement dans sa tâche; malgré cela, il a droit à nos remerciements pour le travail accompli.

Le président nous a présenté un rapport de maître. Il a fait un rapport complet, et je suis certain que tous les honorables députés de la Chambre en ont tiré une idée assez juste de ce qui s'est passé au comité. Le rapport a été donné avec impartialité et je suis sûr qu'on l'apprécie beaucoup.

L'amendement à ce rapport demande qu'on ait recours à un plébiscite pour choisir un nouveau modèle de drapeau canadien. Je crois en ce principe du plébiscite et ce n'est pas récemment, depuis la publication du rapport, que je me suis rangé de cet avis. Je veux rappeler au comité une question que j'ai posée le 24 février dernier. Comme on le voit à la page 144 du *hansard*—les honorables députés le verront, nous n'étions qu'au début du *hansard* d'environ 10,000 pages qui s'est déjà accumulé durant la session—j'ai posé au premier ministre (M. Pearson) la question suivante à l'appel de l'ordre du jour:

Étant donné que le gouvernement s'est engagé à donner au peuple canadien un drapeau national distinctif, a-t-on réfléchi ou réfléchira-t-on à la possibilité de lui en laisser le choix par la voie d'un plébiscite ou référendum, parmi les divers dessins les plus prisés, y compris le pavillon rouge du Canada?

J'avais réfléchi à cette question du choix du drapeau du Canada, monsieur l'Orateur, et ma question n'était pas impertinente. C'était une question bien franche que je posais pour deux raisons: premièrement, obtenir des renseignements, au sujet de ce que le gouvernement pensait de la possibilité d'un plébiscite; et deuxièmement, signaler au premier ministre que d'autres pensaient comme moi. En fait, je n'ai pas été le premier député à en parler au cours de la session. D'autres avaient soulevé la question avant moi. Le premier ministre a alors répondu:

Tout ce que je puis dire en ce moment, monsieur l'Orateur, au sujet de la méthode qu'il y aurait lieu d'adopter dans ce cas, c'est que le Parlement devrait, sans nul doute, être mis en mesure de décider pour ou contre un drapeau en particulier. Quant à la question de savoir s'il serait souhaitable de procéder à un référendum pour permettre à la population de faire un choix entre un certain nombre de dessins ou modèles, je voudrais bien y réfléchir avant de l'accepter.

Ce n'est donc pas d'hier que je trouve qu'un plébiscite serait un moyen satisfaisant et logique de choisir notre nouveau drapeau national.

Dans son discours de ce soir, l'honorable député de Cumberland (M. Coates) a transmis à la Chambre le résultat de certains sondages de l'opinion publique dans diverses parties du Canada, et qui indiquent que beaucoup de gens dans le pays, du moins dans certaines parties du pays, songent sérieusement à la possibilité d'un plébiscite comme moyen de choisir un modèle satisfaisant de drapeau.

Maintenant, monsieur l'Orateur, que défend le parti conservateur dans cette affaire? Je ne puis parler au nom du parti conservateur, mais je puis parler pour moi-même. Je sais que je ne suis pas le seul du parti conservateur à penser ainsi; il y en a plusieurs autres. Je sais aussi que certains de mes collègues ne sont pas d'accord avec moi, pour diverses raisons; je n'insiste pas pour dire qu'ils devraient l'être. Notre parti est un parti démocratique et les membres de notre parti, depuis que j'en suis membre et depuis que j'ai été élu à la Chambre, ont toujours été libres d'exprimer leur propre opinion, à leur manière. Aucune pression n'a été exercée sur eux, à un moment quelconque, soit par notre chef, soit par des membres du gouvernement. Nos députés ont été libres de suivre leur propre voie et on n'a exercé sur eux aucune contrainte désagréable ni aucune pression. Je puis faire cette déclaration en toute honnêteté, et elle est vraie, malgré les insinuations contraires qui ont de temps à autre paru dans la presse.

Tout d'abord, je crois que le but de chaque membre du parti conservateur est de favoriser et de maintenir l'unité nationale. La meilleure manière d'y parvenir, croyons-nous, c'est de trouver le moyen de choisir un drapeau sans avoir ni perdants ni gagnants.

Si les honorables vis-à-vis approuvent la façon dont le gouvernement entend choisir un drapeau, bien des Canadiens vont éprouver un sentiment d'amertume à l'égard de bien d'autres, ce qui crée une situation des plus déplorables. Si nous choisissons un drapeau sous le coup de la contrainte, une foule de gens vont être amèrement déçus.

J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement est si pressé d'adopter ce drapeau. Si, au début de l'été, le gouvernement avait soutenu qu'il s'agissait d'une chose urgente, peut-être l'aurions-nous compris? Mais un tel argument ne vaut plus. S'inspirer de pareils motifs ne ferait que créer des frictions et accroître sensiblement l'amertume suscitée au pays, parmi les deux nations, par l'insistance dont on a fait preuve.